

objet et passât une loi pour la conservation de nos forêts. C'est là une question en dehors de la politique et des intérêts particuliers; c'est une question d'intérêt général et qui mérite certainement d'attirer l'attention immédiate de nos législateurs.

ALLOCUTION DE N. S. S. P. P. IX.

PAPÉ PAR LA MISÉRICORDIE DIVINE, PRONONCÉE DANS LE CONSISTOIRE DU 17 DÉCEMBRE 1847.

Vénérable Frères,

Dès le premier jour où élevé, sans aucun mérite de Notre part, mais par un impénétrable jugement de Dieu, sur cette chaire de prince des apôtres, Nous avons pris le gouvernement de l'Eglise catholique, Nous avons tourné vers l'Espagne, ainsi que vous le savez parfaitement, Vénérables Frères, les préoccupations de Notre sollicitude apostolique. Considérant, dans la secrète affliction de Notre cœur, les maux si graves dont les tristes vicissitudes des événements ont accablé cette grande et illustre portion du troupeau du Seigneur, Nous n'avons jamais cessé de supplier humblement, par de continuelles et ferventes prières, le Dieu riche en miséricordes, pour qu'il daignât apporter secours à ces Eglises affligées, et les tirer de la déplorable situation où elles étaient tombées. Mais par le devoir de Notre ministère apostolique et par le sentiment particulier de paternelle affection que Nous inspire cette nation illustre, Nous n'avons eu rien de plus à cœur que de nous efforcer d'y régir les affaires de notre très-sainte religion. Déjà Notre prédécesseur Grégoire XVI, d'heureuse mémoire, avait commencé de donner des pasteurs à quelques diocèses des possessions de ce royaume situées au-delà des mers, à Notre tour, Nous avons particulièrement appliqué Nos soins à pourvoir plusieurs autres Eglises de ce royaume, également vacantes, situées sur le continent, d'évêques dignes de cette charge, et à achever ainsi ce que Notre Prédécesseur, prévenu par la mort, n'avait pu terminer. C'est pourquoi Nous avons envoyé en Espagne Notre Vénérable Frère Jean, archevêque de Thessalonique, homme éminemment distingué par son intégrité, sa doctrine, sa prudence et son habileté dans la conduite des affaires, avec des lettres de Nous pour Notre Très-Chère Fille en Jésus-Christ, la Reine Catholique Maria-Isabelle, avec des pouvoirs et les instructions nécessaires, pour qu'il prit dans son zèle toutes les mesures qui seraient propres à guérir dans ce pays les blessures d'Israël, à procurer le bien de la religion catholique, et pour qu'il entre autres choses il nous vint à l'esprit de combler ces Eglises veuves de légitimes pasteurs. Grâce au Fère très-éclairé de toute miséricorde qui a secondé nos vœux et nos efforts, il est arrivé, à la grande consolation de notre âme, que Nous avons pu, comme vous le savez, établir déjà dans ces contrées quelques évêques, et qu'il nous est donné aujourd'hui de pouvoir remettre au gouvernement ecclésiastique et à la conduite de leurs pasteurs plusieurs autres Eglises cathédrales et métropolitaines d'Espagne, demeurées longtemps vacantes, et de pourvoir ainsi à la gloire du nom du Seigneur, au bien de la religion catholique et au salut spirituel de ces brebis bien-aimées. Ce qui Nous donne la confiance qu'il en sera ainsi, c'est le rapport de Notre Vénérable Frère, Notre Délégué, ce sont les actes d'informations qu'il a dressés après un mûr examen, et qui Nous ont fait connaître que les hommes désignés pour régir et administrer ces diocèses possèdent les qualités requises pour exercer digne et avantageusement la charge pastorale. Nous avons tous lieu d'espérer que bientôt il Nous sera possible de faire cesser la vuidité des autres Eglises de ce royaume, et que, les événements prenant déjà un meilleur cours, Nous parviendrons, de concert avec Sa Majesté Catholique, à obtenir par la grâce de Dieu, pour les différentes autres affaires religieuses que poursuit avec le plus grand zèle Notre Vénérable Frère, Notre Délégué, une heureuse issue, conforme à Nos vœux et à Nos desir.

Il est aussi un autre pays placé sous l'empire d'un grand souverain, dans lequel l'état de l'Eglise catholique désolee par des maux incessants et plus graves encore, après avoir été pendant plusieurs années l'objet des sollicitudes de Notre Prédécesseur de glorieuse mémoire, a fixé pareillement toute Notre attention. Nous eussions vivement désiré pouvoir en ce jour vous annoncer d'une manière certaine l'heureux résultat qu'en partie du moins Nous espérons avoir obtenu de Nos efforts. Quelques écrivains ont affirmé dans les journaux qu'il en était ainsi. Mais Nous ne pouvons vous annoncer, si ce n'est la ferme espérance que Nous soutenons, que le Dieu tout-puissant et miséricordieux se montrera propice envers les fils de son Eglise, accablés en ce pays de si cruelles tribulations, et qu'il bénira la sollicitude avec laquelle Nous Nous efforçons d'y assister à la religion catholique une institution meilleure.

Maintenant, Vénérables Frères, Nous voulons vous faire part de l'extrême surprise que Nous avons éprouvée en recevant un écrit composé et publié par un homme revêtu d'une dignité ecclésiastique. En effet, ce personnage, parlant dans cet écrit de certaines doctrines qu'il appelle les traditions des Eglises de son pays, et qui tendent à restreindre les droits de ce Siège apostolique, n'a pas craint d'affirmer que ces traditions étaient tenues en estime par Nous. Loin de Nous, au contraire, Vénérables Frères, le soupçon que Nous ayons jamais eu la pensée ni la moindre idée de nous écarter en rien des enseignements de Nos ancêtres, ou négligé de conserver et de défendre dans toute son intégrité l'autorité de ce Saint-Siège! Oui, sans doute, Nous attachons du prix aux traditions particulières, mais à celles seulement qui ne s'écartent pas du sens de l'Eglise catholique; Nous révérons particulièrement et Nous défendons très-fortement celles qui sont d'accord avec la tradition des autres Eglises, et avant tout avec cette sainte Eglise romaine, à laquelle, pour nous servir des paroles de saint Irénée, « l'est nécessaire, à cause de sa primauté, que se rattache toute Eglise, c'est-à-dire les fidèles qui sont partout, et dans laquelle est conservée par ceux qui sont partout cette tradition qui vient des apôtres. »

Mais il y a un autre sujet qui presse et désole vivement Notre âme. Vous ne pouvez ignorer, Vénérables Frères, que plusieurs des ennemis de la vérité catholique, surtout de notre temps, dirigent leurs efforts à mettre toutes les opinions les plus monstrueuses sur le même rang que la doctrine du Christ, ou à les mêler à ses enseignements, et travaillent ainsi à propager de plus en plus ce système impie de l'indifférence de toute religion. Récemment encore, cela est horrible à dire! il s'est rencontré des hommes qui ont fait à Notre nom et à Notre dignité apostolique, l'outrage d'oser Nous présenter comme le partisan de leur folie et le fauteur de ce détestable système.

Quelques résolutions qui ne sont pas certainement étrangères à la sainteté de l'Eglise catholique, et que, dans certaines affaires relatives au gouvernement civil de nos domaines pontificaux, Nous nous en avons vu devoir adopter pour le développement du bien et de la prospérité publique; et le pardon qu'au commencement de Notre pontificat Nous avons généreusement accordé à certaines personnes de Nos Etats, ont

porté ces hommes à conclure de notre indulgence envers toute sorte de personnes, que Nous regardions non-seulement les fils de l'Eglise, mais tous les autres, quelque éloignés qu'ils soient de l'unité catholique, comme étant également dans la voie du salut, et pouvant parvenir à la vie éternelle. Le sentiment d'horreur que Nous éprouvons Nous empêche de trouver des paroles pour flétrir cette nouvelle et si cruelle injure lancée contre Nous. Oui, Nous aimons tous les hommes de la plus profonde affection de Notre cœur, mais non autrement, toutefois, que dans l'amour de Dieu et de notre Seigneur Jésus-Christ, qui est venu chercher et sauver ce qui était perdu, qui est mort pour tous, qui veut que tous soient sauvés et que tous viennent à la connaissance de la vérité; qui a envoyé pour cela ses disciples dans le monde entier prêcher l'Evangile à toute créature, déclarant que ceux qui auraient cru et auraient été baptisés seraient sauvés, et que ceux qui n'auraient point cru seraient condamnés. Que ceux-là donc qui veulent être sauvés viennent à cette colonne, à ce fondement de la vérité, qui est l'Eglise; qu'ils viennent à la véritable Eglise du Christ qui, dans ses évêques et dans le Pontife romain, le chef suprême de tous, possède la succession non interrompue de l'autorité apostolique, qui n'a jamais rien eu de plus à cœur que de prêcher, de conserver et de défendre la doctrine annoncée par les Apôtres selon l'ordre de Jésus-Christ; qui, ensuite, à partir des temps des Apôtres, a grandi au milieu des difficultés de toutes sortes, et qui brillante de l'éclat des miracles, multipliée par le sang des martyrs, nobilitée par les vertus des Confesseurs et des Vierges, fortifiée par les témoignages et les sages écrits des Pères, a jeté ses racines et fleurit encore dans tous les pays de la terre, et brille par la parfaite unité de la foi aux mêmes sacrements et du même régime spirituel. Pour Nous qui, malgré Notre indignité, siégeons sur cette chaire suprême de l'Apôtre Pierre sur laquelle Jésus-Christ, Notre Seigneur, a posé le fondement de son Eglise, Nous n'épargnerons jamais ni soins ni labeurs pour ramener, par la grâce du même Jésus-Christ, à cette voie unique de vérité et de salut ceux qui sont dans l'ignorance et dans l'erreur. Que tous ceux qui sont Nos adversaires se souviennent que le ciel et la terre passeront, mais qu'aucune des paroles du Christ ne peut jamais passer, que rien ne peut être changé dans la doctrine que l'Eglise catholique a reçue de Jésus-Christ pour la conserver, la défendre et la prêcher.

Ensuite, Vénérables Frères, Nous ne pouvons Nous défendre de vous parler de l'amère douleur qui Nous a accablé lorsque, il y a quelques jours, dans notre chère ville de Rome, ci-devant centre de la religion catholique, il s'est trouvé quelques hommes en délire qui, oubliant même les sentiments de l'humanité, n'ont pas eu honte, au frémissement et à l'indignation des autres citoyens de la même ville, de triompher publiquement, au sujet de cette lamentable guerre intestine qui a récemment éclaté en Suisse. Cette guerre fatale Nous la déplorons du fond du cœur, soit à cause du sang versé de ce peuple, le des maux fratricides, de ces discordes furieuses, persévérantes, et si fatales, de ces divisions que les guerres civiles font éclater sur les peuples; soit à cause des dommages que Nous savons en être résultés pour les intérêts catholiques, et qui, Nous en avons la crainte, en résulteront encore, soit enfin à cause des déplorables sacrilèges qui ont été commis dans le premier conflit, et que l'âme se refuse à rappeler.

Du reste, en même temps que Nous nous faisons entendre ces lamentations, Nous adressons Nos plus humbles actions de grâces au Dieu de toute consolation qui, dans la multitude de ses miséricordes, ne cesse de Nous soutenir dans toutes Nos tribulations. En effet, au milieu de si grandes angoisses, ce n'est certainement pas pour Nous une faible consolation que de voir les heureux succès des missions saintes, et les courageux travaux des ministres de l'Evangile qui, enflammés du zèle apostolique, méprisant vaillamment les périls les plus graves, vont dans les plus lointaines régions, arracher les peuples aux ténèbres de l'erreur et à la férocité des mœurs, pour les amener à la lumière de la vérité catholique et aux bienfaits de la vertu et de la civilisation, et qui ne cessent pas de combattre avec énergie pour la gloire de Dieu et le salut des âmes; comme aussi ces touchants et admirables efforts des populations catholiques qui, secondant merveilleusement Nos desir, se sont empressées de fournir d'abondants secours à la nation désolee des pauvres Irlandais, et qui, par les offrandes qu'elles Nous ont envoyées à Nous-mêmes, comme par les prières assidues qu'elles adressent à Dieu, ne cessent de Nous aider à propager de plus en plus la sainte foi et la sainte doctrine du Christ parmi toutes les nations, sur toute la surface du globe, avec les plus heureux et les plus salutaires progrès. Tandis que Nous accueillons, avec un témoignage particulier de la reconnaissance de Notre cœur, ces admirables œuvres dignes de toute louange, Nous demandons humblement au Dieu très-éminent, dispensateur de tous les biens de rendre à ces fidèles, pour prix de ces œuvres, les plus riches récompenses dans l'éternité.

Telles sont, Vénérables Frères, les communications que Nous avons cru devoir vous faire aujourd'hui. Et comme Nous avons jugé convenable de faire publier la présente allocution, Nous prions de cette occasion pour Nous adresser avec tout l'élan de Notre cœur à Nos autres Vénérables Frères les patriarches, les archevêques, les évêques de l'univers catholique; Nous les conjurons tous et chacun, et Nous les exhortons dans le Seigneur afin que toujours unis entre eux par la concorde et la charité, attachés par les liens étroits de la foi et de la soumission à Nous et à cette chaire de Pierre, ils soient parfaits dans la même doctrine, et qu'oubliant toute considération humaine, fixant leurs regards sur Dieu seul, implorant son secours par de constantes et d'ardentes prières, ils n'épargnent ni fatigue ni vigilance pour combattre avec le courage, la fermeté et la prudence épiscopales les combats du Seigneur; s'éloigner avec un zèle plus ardent des pâturages empoisonnés des chères brebis confiées à leurs soins, les conduire aux prairies salutaires; et ne jamais les laisser tromper par les doctrines opposées et étrangères, mais au contraire, les défendre des embûches et des attaques des loups ravissants, et en même temps s'efforcer avec bonté, avec patience et avec savoir, de ramener dans le sentier de la vérité et de la justice celles qui sont égarées, de telle sorte qu'eux-mêmes se recontraient par la grâce divine, dans l'unité de la foi et dans la connaissance du Fils de Dieu, ils fassent avec Nous un seul bercail et un seul pasteur.

EMIGRATION ET CONVERSION DES COLONS DE LA JAMAÏQUE. — On nous écrit de Kingston (Jamaïque) en date du 8 janvier: « Depuis quelques mois, un grand nombre d'habitants abandonnent la Jamaïque pour transporter leurs pénates, soit à la Nouvelle-Orléans, soit à l'île de Cuba. Ce sont tous des planteurs expérimentés qui, portant ailleurs leur industrie, parce que le système adopté par la mère-patrie force les habitants à abandonner la culture de la canne à sucre, faute de bras et de bénéfices suffisants pour couvrir les frais. Un autre mouvement non moins remarquable s'opère dans l'île, dans l'ordre moral et religieux. L'honorable Th. James Bernard, un des juges les plus éclairés de l'île et membre du conseil de la reine, vient d'embrasser la religion catholique, et un grand nombre d'autres personnes se préparent à suivre cet exemple.



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 11 FEVRIER 1848.

Dans une précédente feuille, considérant l'aspect des choses en Europe, nous faisons voir dans quelle voie large veut marcher l'Angleterre; nous montrions cette puissance favorisant les idées libérales et soutenant les droits des peuples. Mais pour faire un pendant à ce tableau magnifique et flatteur, nous apercevons aux portes de l'Angleterre un peuple de 7 à 8 millions d'hommes qui sont déçimés tous les jours par la faim, la fièvre et toutes les misères. Nous observons, de plus, que tous ces maux proviennent du mauvais gouvernement de l'Irlande et de ce qu'il y a deux lois, l'une pour les Anglais et l'autre pour les Irlandais. Nous émettons le vœu qu'enfin l'Angleterre ferait (à faute d'autres choses) la part des circonstances, et traiterait enfin la branche d'olivier à sa sœur, qui depuis le temps d'Henri VIII a, aux yeux de l'Angleterre, le grand tort d'être catholique. Avant de quitter la plume, nous eussions dû dire un mot de l'Angleterre par rapport aux affaires de la Suisse catholique. Il est toujours en effet on ne peut plus agréable de voir une grande puissance prendre la cause des peuples en main, et soutenir les idées libérales. Mais d'une autre part, il peine toujours beaucoup de remarquer que cette protection est quelquefois accordée à qui ne la mérite pas. Tel est le cas en Suisse; l'Angleterre sentent par ses vœux et par ses ambassadeurs la cause du fédéralisme dans les cantons Suisses, elle soutient la cause des cantons protestants agissant contre les cantons catholiques, elle soutient la majorité marchant contre le petit nombre. Que son rôle pourtant eût été plus beau et plus conforme à sa conduite générale d'aujourd'hui, si, prenant au main la cause si belle de la minorité, la cause des opprimés, la cause des cantons catholiques, elle se fût faite leur protectrice, et les eût garantis des fureurs du radicalisme aveuglé. Mais hélas! elle ne l'a pas fait; il est bien vrai qu'elle n'a pas approuvé explicitement les cantons protestants; mais elle les a laissés faire. Elle les a laissés prendre les armes contre leurs frères catholiques, marcher contre eux, verser leur sang, piller et profaner leurs temples, pénétrer dans les monastères, en chasser et maltraiter les pieux et paisibles habitants, s'emparer de tous les trésors, changer la forme du gouvernement, en prendre les rênes, dérépter l'exil de tous les corps religieux de la Suisse catholique; en un mot elle les a laissés faire cent fois pire que ne faisaient les Français dans les premiers mois de leur grande révolution de la fin du siècle dernier, révolution dont les premiers pas ont fait pourtant prendre les armes à toute l'Europe. Dans ces malheureux événements dont la fin n'est peut-être pas encore arrivée, l'Angleterre semble abdiquer pour un moment le rôle si beau qu'elle a joué et joue encore ailleurs à l'heure qu'il est; la raison de ce changement momentané est pourtant bien faible, puisque celui-ci n'a eu lieu que pour satisfaire certaines petites rancunes contre le gouvernement d'un autre pays, satisfaisant les rancunes d'un seul homme contre un seul autre homme!

Dans ce court aperçu, on voit, il est vrai, des maux et de grands maux, des douleurs et de grandes douleurs, des infortunes sans nombre. Mais au moins il est un bon côté, qui donne encore à espérer pour l'avenir. Ce bon côté, c'est la conduite de notre métropole en Italie par exemple. Ce mot Italie nous rappelle que le pieux Pontife, qui si glorieusement occu le chaire du premier Successeur de Jésus-Christ, n'a pu davantage contenir la douleur qui accablait son grand cœur, et qu'il vient d'adresser à cette même diète, composée en majorité, il est vrai, d'hommes anti-catholiques, une réclamation en faveur de la Suisse catholique. Il ne fallait pas moins qu'un Pontife aussi éclairé et aussi libéral que Pie IX pour pouvoir espérer que pareille réclamation puisse le moins du monde faire impression sur des hommes qui n'ont respecté et ne respectent encore ni les droits des citoyens, ni les liens qui unissent entre eux les habitants d'un même territoire, ni les liens plus grands encore de la fédération, ni les propriétés publiques, ni les propriétés des particuliers, ni les couvents, ni les monastères, et ce qui est pire, ni les temples eux-mêmes. Mais Pie IX a pour lui déjà une belle carrière qui parle plus en faveur des catholiques que ne pourraient faire tous les ambassadeurs du monde. Pie IX a pour lui une conduite irréprochable, un règne de libéralisme, l'estime de tous les peuples. Il a pour lui ce peuple même qui, par son aveuglement sans pareil, professe le culte d'un autre temps, le culte le plus anti-catholique possible. Par cela même, ce peuple se trouve, en bien des lieux de la terre, être également inférieur à tout autre. Mais Pie IX, lui, s'est souvenu que, comme souverain temporel, il doit protéger à tous ses sujets sans distinction, et les juifs se trouvent ainsi plus libres à Rome qu'ils ne le seraient partout ailleurs! Eh bien! une pareille libéralité chez un souverain à la fois roi et grand pontife doit, ce nous semble, recommander un tant soit peu Pie IX auprès des radicaux de la Suisse. Elle doit parler bien haut et bien fort, et leur apprendre encore une fois que ceux-là sont vraiment libéraux, qui ne veulent pas la liberté seulement pour eux-mêmes, mais qui la veulent aussi pour leurs semblables!

Ce devoir, car c'en est un, se trouve encore méconnu d'une manière cruelle par trois grandes puissances que l'on nomme les trois puissances du nord. Il se trouve méconnu envers un grand peuple, une grande nation, une nation estimable. On le méconnait en tant à la malheureuse Pologne son existence politique; on le méconnait, en rayant son nom de la liste des nations; on le méconnait encore davantage, en l'incorporant à des empires pour lesquels son attachement est des plus grandes, en lui ôtant en partie les moyens de s'instruire, et par là de conserver cette énergie, ce courage, cette grandeur d'âme qui distinguent si éminemment la nation polonaise. On le méconnait encore plus, s'il est possible, en resserrant de toutes manières sa liberté religieuse, en lui imposant pour la gouverner des hommes qui sont ses plus mortels ennemis, et enfin en exilant au milieu des glaces de la Sibirie des milliers de ses enfants qui, comme nous le disions dernièrement, n'ont eu d'autres torts aux yeux du monde entier que d'avoir trop aimé leur patrie. Mais ce sont là peines inutiles; la Pologne, comme la Suisse, comme l'Irlande, restera catholique et vivra. Elle vivra assez longtemps pour être à la Russie et ses deux alliés ce que d'autres pays ont été à l'égard de leurs oppresseurs. Plus on l'opprimera, plus elle montrera de courage et de force, et enfin il viendra un jour où

cette même Pologne morcelée, divisée, partagée, opprimée de toutes manières, causera la ruine et la chute des trois puissances dominatrices. Ce n'est là que justice; un peuple ne peut être éternellement malheureux, une nation ne peut toujours en opprimer une autre impunément.

Si de la Pologne nous jetons les yeux sur la France, qu'y voyons-nous? Nous y voyons un vieux roi, à qui un grand mouvement populaire a donné un trône et une couronne, moyennant une charte écrite et jurée depuis bientôt dix-huit années. Ce pacte solennel, conclu entre un seul homme d'une part et trente millions d'hommes de l'autre, est encore à avoir son accomplissement en bien des points. Cependant ne semblerait-il pas simple prudence de se hâter de se conformer à la loi jurée, lorsque l'on est rendu à un âge avancé, que l'on a déjà échappé à des tentatives répétées d'assassinat, que l'on voit pour successeur à ce vieux roi, sur un trône comme celui de la France, un enfant sans expérience? Néanmoins laissons faire le temps, son œuvre s'accomplira d'une manière ou d'une autre. Contentons-nous pour cette fois d'admirer et de méditer le grand événement de la dernière quinzaine, l'événement qui marquera davantage dans le règne de Louis-Philippe. Personne ne s'y méprend; nous voulons parler de la soumission du grand chef Arabe Abdel-Kader. Cet homme, l'un des plus grands guerriers du siècle, cet homme qui a tenu en échec les armées de France durant tant d'années, et qui plus d'une fois a lutté contre elles avec avantage, méritait à coup sûr une mention particulière. Il a toujours su se dérober aux poursuites de ses ennemis, et bien qu'à forces inégales il n'a jamais reculé, lorsque son honneur se trouvait en jeu. Maintenant qu'il a lutté durant 17 années contre la France, et que celle-ci est maîtresse de ses domaines; maintenant qu'il vient de lutter contre un empire voisin, et qu'il ne peut plus lui tenir tête, faute de moyens, il se livre à la nation française, comme à son ennemi le plus généreux, et lui demande cette protection qui ne doit jamais se refuser au vaincu désarmé. Cette soumission d'Abdel-Kader reporte naturellement nos souvenirs à quelques trente-deux ans en arrière, et nous rappelle que pareille soumission a eu lieu alors. Elle nous rappelle qu'un grand homme, le plus illustre du siècle dernier et l'une des gloires du 18e siècle, après avoir tenu tête à toute l'Europe coalisée et avoir enfin succombé, s'est aussi livré à une nation ennemie, comme à celle qu'il regardait comme la plus généreuse; et cet événement se passait en 1816 sur le pont du Bellérophon! En 1848, pareille chose s'est passée sur le sol d'Afrique. Quel en sera le dénouement? Il n'est pas douteux. La presse de Londres, il est vrai, prétend bien que la France va enfermer dans un cachot et garder prisonnier son ennemi qui se confie à elle, et se met sous sa protection. Mais comme le remarque judicieusement un publiciste, est-ce bien aux citoyens d'une nation qui a violé le droit, le simple droit des gens en pareille occasion à venir supposer que la rivalité de cette nation fera de même, elle qui a été unanime à dire avec tous les peuples civilisés que c'était une trahison affreuse? Est-ce bien à eux à dicter à la France ses devoirs à cet égard et à l'heure qu'il est, eux qui font partie d'une nation de 25 millions d'hommes qui se sont acharnés contre un seul individu, et n'ont eu de repos que lorsqu'ils l'eurent enchaîné sur un rocher aride au milieu de l'océan? Oh! non; bien mieux eût valu pour eux garder le silence en cette occasion; ils se fussent épargné au moins en partie les reproches sanglants à ce sujet. Car on peut le dire c'est tout d'histoire, dans la suite des siècles, lorsque l'on voudra flétrir un acte regardé comme trahison, on ne manquera jamais de prononcer le mot de « Sainte-Hélène! » Pour la France, elle ne se flétrira pas par un acte déloyal. La parole d'un prince du sang est engagée auprès d'Abdel-Kader, l'honneur de la France est engagé aussi; Abdel-Kader ne saurait être traité comme le vainqueur d'Austerlitz à Ste. Hélène. Il sera libre s'il demeure en France; il le sera aussi nul doute s'il passe à l'étranger.

Nous avons remarqué l'article du *Montreal Witness* à propos de la pastorale de Mgr. de Montréal, et nous nous proposons bien de ne le pas passer sous silence. Un correspondant, dont nous avons déjà eu occasion d'apprécier la capacité, nous adresse les lignes suivantes qui doivent servir de préambule à quelque chose de plus direct; nous nous faisons un plaisir d'insérer sa communication, et lui laissons volontiers la charge de répondre à notre confrère du *Witness*, persuadé que nous sommes qu'il est à la hauteur de sa position.

LE WITNESS.

Ce n'est qu'avec une profonde répugnance que je m'impose la tâche de signaler les articles de ce journal. Les rédacteurs sont animés d'une haine si aveugle contre le catholicisme, que, sous l'influence de ce pitoyable sentiment, ils oublient ce que des hommes consciencieux ne doivent jamais oublier, la vérité et la bonne foi. Ils emploient constamment, dans leur guerre acharnée contre les catholiques, le moyen si peu honorable de faux et calomnieux exposés des dogmes de ceux-ci. De cette façon, ils nourissent chez leurs coreligionnaires des préjugés et une aversion sans motifs. Les catholiques ont bien souvent allégué ce grief contre leurs adversaires du *Witness* et les autres. Pourquoi, leur ont-ils dit, n'attaquez-vous pas nos doctrines telle que nous les professons, au lieu de combattre des chimères, qui n'existent que dans le cerveau de ceux qui les inventent? Il semble que nos frères séparés devraient changer cette tactique peu honorable, s'ils ne veulent nous faire croire qu'ils mentent pour le plaisir de mentir. Je mentionnerai, par exemple, le culte de Marie, etc., puisque le rédacteur du *Witness*, dans son No. du 7 février, en fait encore le thème de fausses allégations: « Les catholiques, dit-il, font dépendre leur salut d'une foule de sauveurs secondaires, qu'ils associent d'une manière inintelligible à notre Seigneur Jésus-Christ. Ils ne croient pas qu'il n'y ait qu'un seul médiateur entre Dieu et l'homme. Ils ont mis la seconde personne divine à la place du Père, et ils regardent la Vierge Marie, conjointement avec les saints et les anges, comme étant leur principale, sinon leur unique médiatrice. » Ces lignes, dans l'intention de celui qui les a écrites, sont destinées à envenimer chez les protestants si préjugé si injuste et tant de fois réfuté, que les catholiques admettent, savoir, que la médiation de Jésus-Christ et ses mérites ne sont pas l'unique principe de salut pour l'homme; mais qu'ils donnent au Sauveur des aides dans l'oeuvre de la rédemption, que ces aides sont la sainte Vierge, les anges et les saints. Or, cent et cent fois les catholiques ont répété à leurs adversaires qu'ils croyaient avec l'Apôtre, qu'il n'y avait pas d'autre nom que celui de Jésus par lequel nous puissions être sauvés. Cent et cent fois ils ont répété que la médiation de Jésus-Christ était seule capable d'opérer la réconciliation de l'homme avec Dieu; que les saints, que la Vierge elle-même ne devaient son salut qu'à cette mé-